

**Procès-Verbal du Comité De Direction (CDD)
Polytech Nice Sophia
Séance du 22 juin 2023 – 13h30 Salle A-371**

Nom, Prénom :	Fonction	PLENIER : 13
CAMINADA, Alexandre	Professeur, Directeur PNS	X
BOULBE, Cédric	Maître de conférences, Directeur dpt Mathématiques Appliquée et Modélisation (MAM)	X
CALLAGHAN, Delphine	Professeur, Directrice de la Communication et de la Vie Etudiante	X
COHEN, Stéphanie	Responsable du service des finances	
COLLAVIZZA, Hélène	Maître de conférences, Directrice PeiP	X
D'ANGELO Yves	Professeur, Directeur laboratoire LJAD	
DANAIS, Patricia	Assistante de direction	X
DEVAUX, Emilie	DAC PNS	X
FRANQUET, Erwin	Professeur, Directeur dpt Bâtiments (BAT)	X
GAETANO, Marc	Maître de conférences, Directeur des Relations Internationales	
JACQUEMOD, Gilles	Directeur PolytechLab	
LITOVSKY, Igor	Professeur, Directeur des admissions	
LORENZINI, Philippe	Professeur, Directeur des admissions	
MACIA, Eric	Maître de conférences, Directeur dpt Génie Biologique (GB)	X
MALLET, Frédéric	Professeur, Directeur laboratoire I3S	
MIRAMOND, Benoit	Professeur, Directeur de la Recherche	X
MULLER, Fabrice	Professeur, Directeur dpt Ingénierie des Systèmes Electroniques (ISE), Directeur de la Qualité et amélioration continue	X
RISSO, Christine	Maître de conférences, Directrice des Etudes	X
SAUCE, Gerard	Professeur, Directeur des Relations Entreprises	X
STARAJ, Robert	Professeur, Directeur du laboratoire LEAT	
TIGLI, Jean-Yves	Maître de conférences, Directeur dpt Sciences Informatiques	X
TONIN, Cyril	Responsable SI	

OUVERTURE DE SÉANCE – 13H30

#	SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	DISCUSSIONS ET VOTES EN CDD RESTREINT	ACTIONS	SUIVI																																																										
1	Subventions des associations étudiantes 2023	<p>Delphine CALLAGHAN présente aux membres les subventions demandées par les associations étudiantes pour 2023. Les membres avaient préalablement pris connaissance des documents et échangés par mail sur ce point. Elle précise que cette année le total des subventions est inférieur à l'an passé.</p> <p>Récapitulatif des subventions par année :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>ANNEES</th> <th>TOTAL</th> <th>BDE</th> <th>BDA</th> <th>BHE</th> <th>BDJ</th> <th>PNC</th> <th>Amicale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2023</td> <td>60 004,59 €</td> <td>28 580,00 €</td> <td>3 390,00 €</td> <td>8 739,59 €</td> <td>1 903,00 €</td> <td>8 180,00 €</td> <td>9 212,00 €</td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>68 208,08 €</td> <td>47 956,00 €</td> <td>2 400,00 €</td> <td>3 803,79 €</td> <td>823,29 €</td> <td>6 000,00 €</td> <td>7 225,00 €</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>43 129,65 €</td> <td>22 900,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>10 000,00 €</td> <td>650,00 €</td> <td>5 000,00 €</td> <td>4 579,65 €</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>35 894,25 €</td> <td>22 173,00 €</td> <td>1 600,00 €</td> <td>2 690,00 €</td> <td>650,00 €</td> <td>3 585,00 €</td> <td>5 196,25 €</td> </tr> <tr> <td>2019</td> <td>27 420,16 €</td> <td>19 143,27 €</td> <td>1 100,00 €</td> <td>2 990,00 €</td> <td>450,00 €</td> <td>3 736,89 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les membres passent au vote afin d'approuver les subventions des associations étudiantes de l'école pour 2023 :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>POUR</th> <th>CONTRE</th> <th>ABSTENTION</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Membres CDD</td> <td>12</td> <td>0</td> <td>1</td> <td>13</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les subventions des associations étudiantes sont approuvées pour 2023. Les membres expriment par ailleurs le souhait d'inclure lors d'une prochaine séance, un point relatif aux divers événements étudiants, en particulier les nombreux événements organisés pendant le mois de septembre.</p>	ANNEES	TOTAL	BDE	BDA	BHE	BDJ	PNC	Amicale	2023	60 004,59 €	28 580,00 €	3 390,00 €	8 739,59 €	1 903,00 €	8 180,00 €	9 212,00 €	2022	68 208,08 €	47 956,00 €	2 400,00 €	3 803,79 €	823,29 €	6 000,00 €	7 225,00 €	2021	43 129,65 €	22 900,00 €	0,00 €	10 000,00 €	650,00 €	5 000,00 €	4 579,65 €	2020	35 894,25 €	22 173,00 €	1 600,00 €	2 690,00 €	650,00 €	3 585,00 €	5 196,25 €	2019	27 420,16 €	19 143,27 €	1 100,00 €	2 990,00 €	450,00 €	3 736,89 €	0,00 €		POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL	Membres CDD	12	0	1	13	<p>Emilie DEVAUX : voir avec Stéphanie COHEN pour déposer le point au CA UCA</p> <p>Delphine CALLAGHAN : présenter lors d'une prochaine séance un bilan des événements de la rentrée</p>	<p>FAIT</p> <p>A FAIRE</p>
ANNEES	TOTAL	BDE	BDA	BHE	BDJ	PNC	Amicale																																																							
2023	60 004,59 €	28 580,00 €	3 390,00 €	8 739,59 €	1 903,00 €	8 180,00 €	9 212,00 €																																																							
2022	68 208,08 €	47 956,00 €	2 400,00 €	3 803,79 €	823,29 €	6 000,00 €	7 225,00 €																																																							
2021	43 129,65 €	22 900,00 €	0,00 €	10 000,00 €	650,00 €	5 000,00 €	4 579,65 €																																																							
2020	35 894,25 €	22 173,00 €	1 600,00 €	2 690,00 €	650,00 €	3 585,00 €	5 196,25 €																																																							
2019	27 420,16 €	19 143,27 €	1 100,00 €	2 990,00 €	450,00 €	3 736,89 €	0,00 €																																																							
	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL																																																										
Membres CDD	12	0	1	13																																																										
2	Suppression des vacances de printemps pour les	<p>Cédric BOULBE, directeur du département de Mathématiques Appliquées sollicite l'autorisation de prolonger le semestre jusqu'au 26 avril, au lieu de la date initialement prévue du 19 avril, ce qui entraînerait l'annulation</p>																																																												

	<p>MAM3 afin de permettre aux étudiants de faire une mobilité de 17 semaines</p>	<p>des vacances de printemps pour les 3A. Le département préconise aux étudiants d'utiliser cette période de 4 mois pour effectuer leur mobilité de 17 semaines, ce système est déjà en place en 2022/23.</p> <p>Après discussion les membres conviennent qu'il n'est pas optimal de laisser une si longue période sans cours. Alexandre CAMINADA indique que cela crée une différence importante sur le fonctionnement 3A avec les autres formations dont les élèves ont cours jusqu'à fin juin. Cédric BOULBE indique que 8 étudiants sur 47 3A font la mobilité internationale en ce moment. Alexandre CAMINADA propose que l'on observe la mobilité internationale 3A en 2022/23 et 2023/24 pour savoir si cette formule est maintenue en 2024/25.</p> <p>Les membres passent au vote afin d'approuver la suppression des vacances de printemps pour les MAM3 afin de permettre aux étudiants de faire une mobilité de 17 semaines :</p> <table border="1" data-bbox="398 480 1503 600"> <thead> <tr> <th></th> <th>POUR</th> <th>CONTRE</th> <th>ABSTENTION</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Membres CDD</td> <td>13</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>13</td> </tr> </tbody> </table> <p>La demande est approuvée à l'unanimité.</p>		POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL	Membres CDD	13	0	0	13										
	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL																		
Membres CDD	13	0	0	13																		
<p>3</p>	<p>Bourses Master EuroAqua</p>	<p>Alexandre CAMINADA fait savoir qu'il y a actuellement 4 étudiants francophones inscrits au programme européen du M1 du Master EuroAqua. Ces étudiants ont effectué le S1 à Nice, le S2 à Newcastle, et sur décision du board du programme ils doivent partir en Espagne, Allemagne ou Pologne pour le S3. Ils ne peuvent pas poursuivre à Nice en S3 car il n'y aura pas de cours du M2. Ces 4 étudiants ne bénéficient pas de bourses de mobilité du master. Sachant que l'Université a approuvé, le 25 avril dernier, une aide financière à la mobilité pour les élèves-ingénieurs de Polytech (délibération n° 2023-038), le directeur propose d'attribuer la somme maximale de cette aide à ces 4 étudiants, soit 1 600 € par étudiant.</p> <table border="1" data-bbox="645 1015 1469 1270"> <tbody> <tr> <td>BENZAITOUNI Nouhaila</td> <td>1 600 €</td> </tr> <tr> <td>BONNET Laetitia</td> <td>1 600 €</td> </tr> <tr> <td>BOURDRAA Abir</td> <td>1 600 €</td> </tr> <tr> <td>SINGER Nour Al Haçane</td> <td>1 600 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les membres passent au vote afin d'approuver cette demande de bourses :</p> <table border="1" data-bbox="398 1334 1503 1447"> <thead> <tr> <th></th> <th>POUR</th> <th>CONTRE</th> <th>ABSTENTION</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Membres CDD</td> <td>12</td> <td>0</td> <td>1</td> <td>13</td> </tr> </tbody> </table>	BENZAITOUNI Nouhaila	1 600 €	BONNET Laetitia	1 600 €	BOURDRAA Abir	1 600 €	SINGER Nour Al Haçane	1 600 €		POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL	Membres CDD	12	0	1	13	<p>Emilie DEVAUX : voir avec Stéphanie COHEN pour lancer les bourses</p>	<p>EN COURS</p>
BENZAITOUNI Nouhaila	1 600 €																					
BONNET Laetitia	1 600 €																					
BOURDRAA Abir	1 600 €																					
SINGER Nour Al Haçane	1 600 €																					
	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL																		
Membres CDD	12	0	1	13																		

		La demande de bourses pour les 4 étudiants est approuvée à l'unanimité.		
4	Dialogue de gestion 2023	Alexandre CAMINADA présente aux membres le document préparé pour le dialogue de gestion, qui sera présenté à la gouvernance ce vendredi 23 juin. Il souligne que cette année et dans une démarche qualité, l'Université a mis en place un support à remplir, comprenant notamment un plan d'action à aligner au plan stratégique de l'Université. La direction de l'école a décidé d'ajouter dans sa présentation des diapositives permettant notamment d'illustrer la contribution significative de Polytech au développement du plan stratégique de l'Université, mais aussi faire un retour sur l'audit CTI et présenter le plan stratégique de l'école.		
5	Date du prochain Conseil d'Ecole	Alexandre CAMINADA s'est entendu avec le Président du Conseil d'Ecole, Laurent BOUST pour tenir une séance, le 19 juillet prochain de 16h à 18h00 . Il invite donc les membres à bloquer dès maintenant leur agenda respectif.	Alexandre CAMINADA : Envoyer convocation au plus vite	A FAIRE
7	Date de la prochaine Assemblée Générale + du repas fin d'année	Les membres conviennent de tenir l'Assemblée Générale, le 17 juillet prochain au matin et le repas de fin d'année, le 18 à midi.	Patricia DANAIS : Envoyer les invitations	EN COURS
8	Levée de la séance	Alexandre CAMINADA lève la séance à 16h17. Prochaine séance prévue, le 28 juin prochain à 13h30 .		